

Chapitre II :

Respecter autrui et accepter les différences.

Qu'est-ce que le respect ?

A) Respecter les différences de chacun.

- Le respect c'est le fait de considérer quelqu'un ou quelque chose avec attention et bienveillance.
- La notion d'égalité est un grand principe de la République. L'article 1 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) précise « *tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.* »
- Nous sommes tous différents (physique, fortune, ...), il est important de respecter les différences de chacun.

B) S'opposer à la discrimination.

- La discrimination est le fait de traiter différemment (le plus souvent mal) quelqu'un ou un groupe par rapport aux autres.

La discrimination peut prendre plusieurs formes.

- Le racisme : le fait de croire qu'il existe plusieurs « race » humaines et que ces « races » ne sont pas égales. En réalité, il n'y a qu'une seule espèce humaine.
- Le sexisme : le fait de considérer que les hommes et les femmes ne sont pas égaux.
- La discrimination à l'égard des handicapés.
- La discrimination à l'égard des personnes qui ont un autre physique.
- ...

Respecter les autres est un moyen d'être respecté par les autres. Cependant, il faut parfois lutter contre la bêtise humaine.

C) Le harcèlement.

- En France, 10% des collégiens sont concernés par le harcèlement. Le harcèlement est le fait d'exercer des pressions et violences répétées verbales (insultes, menaces, ...) et physiques. Le harcèlement s'exerce généralement en groupe. Le but est d'humilier et de nuire une ou plusieurs personnes. Toutes formes de harcèlement sont condamnables et punies par la loi. Le règlement intérieur souligne cette interdiction.
- Comment lutter contre le harcèlement au collège ?
Si l'on est victime de harcèlement, il est important d'en parler à un adulte (parents, enseignants, surveillants, C.P.E., chef d'établissement, ...)
Si l'on est témoin de harcèlement vous devez le signaler, vous faites preuve de solidarité.
La solidarité est le fait d'aider les autres à défendre des valeurs et des intérêts communs.
Il ne faut confondre la solidarité et la complicité.

